

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

11-12-19

Dossier complet le :

11-12-19

N° d'enregistrement :

2019-9290

1. Intitulé du projet

CREATION D'UN BATIMENT OSTREICOLE & d'un auvent

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

ROUMEGOUS

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

François ROUMEGOUS

RCS / SIRET | 4 | 9 | 3 | | 8 | 8 | 7 | | 5 | 5 | 8 | | 0 | 0 | 0 | 1 | 0 |

Forme juridique **SCEA**

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
14	Travaux ouvrages et aménagement dans les espaces remarquables ou littoral : permis de construire en zone Aor

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

CREATION D'UN BATIMENT ISOLE ABRITANT DES BASSINS OSTREICOLES et création d'un auvent

4.2 Objectifs du projet

PROTECTION DES HUITRES DU RAYONNEMENT ET DE LA CHALEUR

MAINTIEN DE LA SALINITE /pH

LIMITATION des chocs thermiques pour les mollusques

PROTECTION DES PERSONNELS - amélioration des conditions de travail

amélioration des conditions sanitaires et du bien-être animal

pour le auvent : protection des personnels et des denrées pendant chargement / déchargement

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Les plateformes et les bassins sont existants. on découpera ponctuellement pour terrasser et couler les fondations, la structure sera métallique. le bardage et la couverture seront métalliques. un isolant thermique sera mis en oeuvre en périphérie. un toit photovoltaïque sera disposé dans le pan de toiture le plus favorable.

pour le auvent : un demi portique permettra d'appuyer un toit léger en bac acier

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

PROTECTION DES PERSONNELS - amélioration des conditions de travail

amélioration des conditions sanitaires

et du bien-être animal ou des coûts énergétique et environnementaux induits pour maintien en température.

pour le auvent : protection des personnels et des denrées pendant chargement / déchargement

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Permis de construire

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
EMPRISE	830 M ²
HAUTEUR	7M / PLATEFORME

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Baie de Sinche 17560 Bourcefranc-Le
Chapus
PARCELLES AR-119-140-142-144

Coordonnées géographiques¹ Long. 1 ° 9 ' 47 " 71 Lat. 45 ° 50 ' 39 " 09

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ : Long. ... ° ... ' ... " Lat. ... ° ... ' ... "
Point d'arrivée : Long. ... ° ... ' ... " Lat. ... ° ... ' ... "
Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>. Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il : **Oui** **Non** **Lequel/Laquelle ?**

Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?

ZNIEFF 540007610
MARAIS ET VASIERES DE BROUAGE-SEUDRE-OLERON

En zone de montagne ?

Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?

Sur le territoire d'une commune littorale ?

BOURCEFRANC LE CHAPUS

Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?

Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?

Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?

si oui, est-il prescrit ou approuvé ?

Dans un site ou sur des sols pollués ?

Dans une zone de répartition des eaux ?

Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?

Dans un site inscrit ?

Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :

Oui Non

Lequel et à quelle distance ?

D'un site Natura 2000 ?

A PROXIMITE DE (100M~)
SIC FR5400432 Marais de la Seudre
ZPS FR5412020 Marais et estuaire de la Seudre, Ile d'Oléron

D'un site classé ?

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
		<input type="checkbox"/>	
Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Ressources			
Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel			
Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	le site est déjà utilisé à des vues d'exploitations conchylicoles. Il n'y aura pas de modifications d'affluence humaine, de bruit, d'odeur par rapport à aujourd'hui.... donc pas d'impact sur les sites NATURA 2000 proches

Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?

Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?

Est-il concerné par des risques technologiques ?

Risques

Est-il concerné par des risques naturels ?

Engendre-t-il des risques sanitaires ?
Est-il concerné par des risques sanitaires ?

Engendre-t-il des déplacements/des trafics

Nuisances

PONCTUELLEMENT LORS DE L'INSTALLATION (QUELQUES JOURS)

Est-il source de bruit ?
Est-il concerné par des nuisances sonores ?

Engendre-t-il des odeurs ?

Est-il concerné par des nuisances olfactives ?

Engendre-t-il des vibrations ?

Est-il concerné par des vibrations ?

Engendre-t-il des émissions lumineuses ?

Est-il concerné par des émissions lumineuses ?

Engendre-t-il des rejets dans l'air ?

Engendre-t-il des rejets liquides ?
Si oui, dans quel milieu ?

Emissions

Engendre-t-il des effluents ?

Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?

Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?

**Patrimoine /
Cadre de vie
/ Population**

Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui

Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui

Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

LA MISE EN PLACE DE LA PROTECTION THERMIQUE A (OUTRE LES OBJECTIFS DECRITS) POUR INTERET DE REDUIRE L'EXPOSITION:

-AUX APPORTS DE LUMIERE SOLAIRES DES CUVES D'ELEVAGE. REDUISANT AINSI LES NECESSITE DE FILTRATION ET DE TRAITEMENT U.V.

-AUX APPORTS THERMIQUES SOLAIRES. T°C EST CONTROLEE ET MODULEE PAR UN SYSTEME DE POMPE A CHALEUR.

AUSSI LES BESOINS ENERGETIQUES BAISSERONT. PERMETTANT UN GAIN ECO-LO/NOMIQUE.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

LE PROJET NE CONCURRE A AUCUNE IMPERMEABILISATION SUPPLEMENTAIRE. LES ZONES DE TRAVAIL SONT EXISTANTES, SIMPLEMENT "FERMEES"

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

permis de construire

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

Bourcefranc Le Chapus

le,

11 Décembre 2019

Signature



Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus

SOMMAIRE

PC1-plan de situation / plan cadastral (2)
PC2-PLAN DE MASSE 1/500 (4)
PLAN DE SITUATION ENVIRONNEMENTAL (5)-(6)
PC3-5-6-7-8 coupe sur le terrain, photographies de l'existant (2)
façades et croquis d'insertion

PERSPECTIVES

notes AU TITRE DE L'ETUDE CAS PAR CAS

- (1) Document CERFA n°14734
- (2) Un plan de situation au 1/25 000
- (3) 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;
- (4) Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7° ;
- (5) plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;
- (6) Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.

CHARENTE MARITIME - commune de Bourcefranc le Chapus

CREATION D'UNE CABANE OSTREICOLE & d'un auvent

SINCHE



DOSSIER DE DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

avec demande d'examen au cas par cas préalable à la
réalisation éventuelle d'une évaluation
environnementale

Nicolas VANDON

Architecte D.P.L.G.

STREET 428 828 958 000 28

N°s d'inscription à l'Ordre des Architectes : national 071662 / régional : po10052

Maison Richelieu

40, rue Le Terme 17320 - Marennes
www.architectes.org/nicolas.vandon

05.46.36.01.01

nicolas.vandon@laposte.net

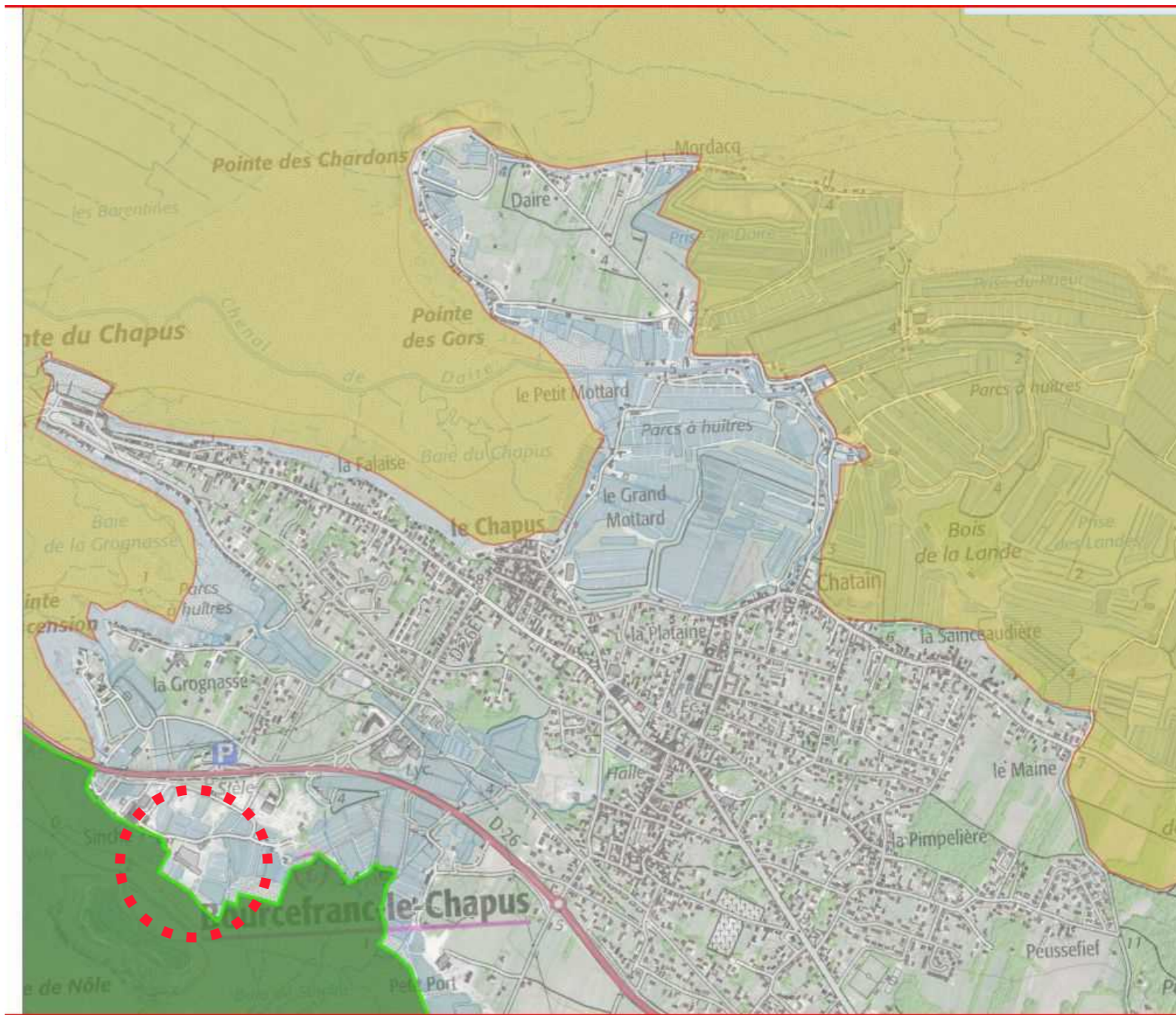
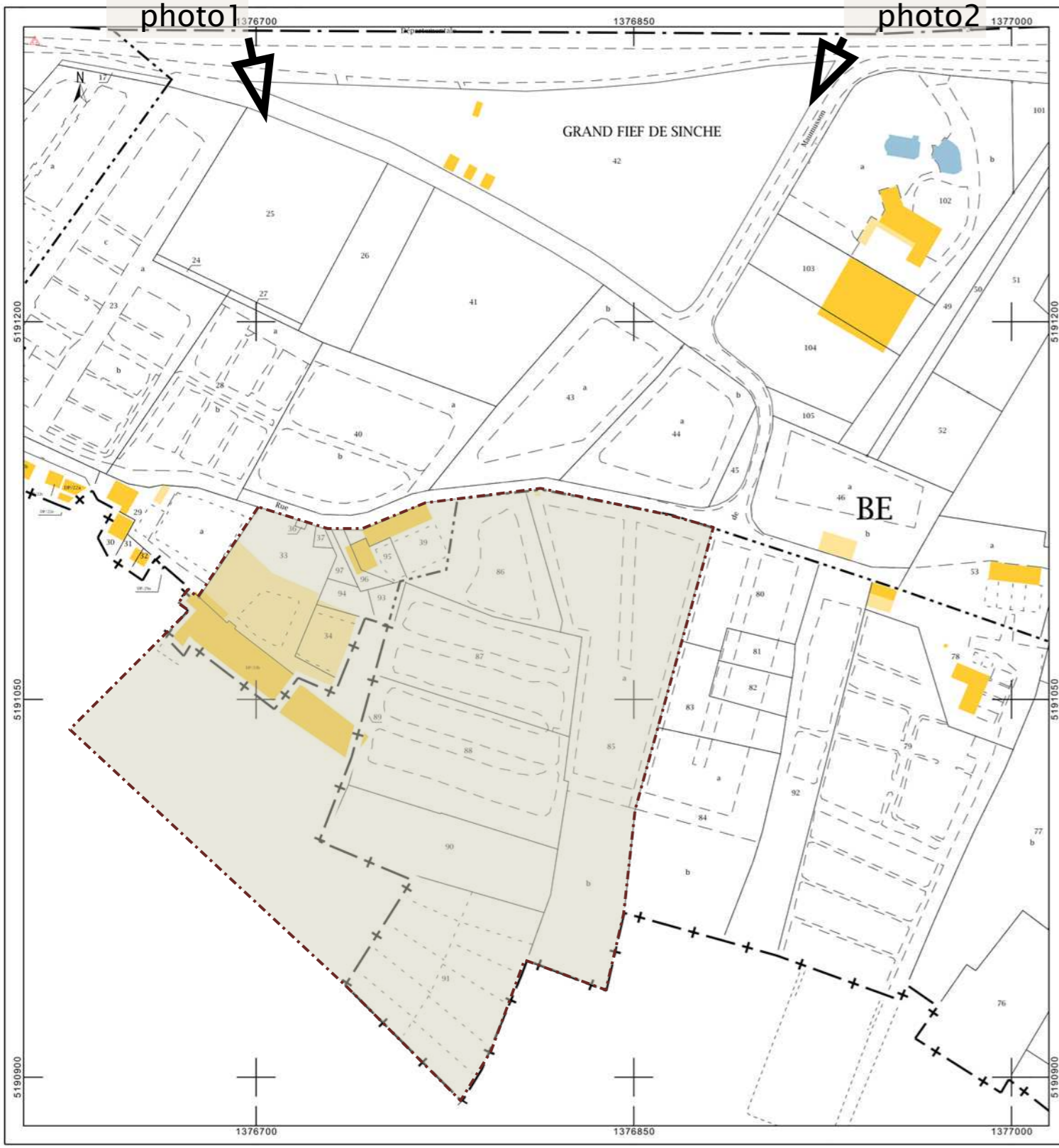
indice - date - modifications Huîtres Roumegous maître de l'ouvrage

0- 1/08/18 CREATION D'UNE CABANE OSTREICOLE
& d'un auvent
A-
B-
C-

COTES ET DIMENSIONS SONT DONNEES A TITRE INDICATIF, LES SECTIONS ET DIMENSIONNEMENTS DES OUVRAGES SONT A LA CHARGE DES ENTREPRISES

DPC

1914P



Nicolas VANDON

Architecte D.P.L.G.

40, rue Le Terme 17320 - Marennes
www.architectes.org/nicolas.vandon

Maison Richelieu
05.46.36.01.01
nicolas.vandon@laposte.net

indice	date	modifications	Huîtres Roumeqous maître de l'ouvrage
O-	1/08/18	CREATION D'UNE CABANE OSTREICOLE & d'un auvent	
A-			
B-			
C-			

COTES ET DIMENSIONS SONT DONNEES A TITRE INDICATIF, LES SECTIONS ET DIEMNSIONNEMENTS DES OUVRAGES SONT A LA CHARGE DES ENTREPRISES
Ech.1/750 - 1/25000

DPC

PC1 - PLAN DE SITUATION - PLAN CADASTRAL

repère photographies au lointain

1914P

ZNIEFF 540007610
MARAIS ET VASIERES DE BROUAGE-SEUDRE-OL

Nouvelle recherche

- Téléchargez le formulaire de la ZNIEFF au format PDF
- Téléchargez les données du site ZNIEFF au format XML
- Cartographie du site ZNIEFF

(n° régional : 05890000)

Identification du site

Région : POITOU-CHARENTES
 Type de zone : 2
 Rédacteur de la fiche : JEAN TERRISSE (LPO)

Description du site

Altitude (m) :
 minimale : 0
 maximale : 35
 Superficie (ha) : 42229
 Centre de gravité calculé : 45.85° - -1.15°

Carte de localisation

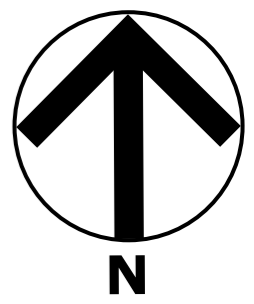


ZNIEFF DE TYPE 2

Identifiant : 540007610

Nom : MARAIS ET VASIERES DE BROUAGE-SEUDRE-OLERON

Fiche technique



plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000.

Nicolas VANDON

Architecte D.P.L.G.

5% d'inscription à l'Ordre des Architectes : national 07262 / régional : poitou

Maison Richelieu
40, rue Le Terme 17320 - Marennes
www.architectes.org/nicolas.vandon

05.46.36.01.01

nicolas.vandon@laposte.net

indice	date	modifications	Huîtres Roumegeous maître de l'ouvrage
O-	1/08/18	CREATION D'UNE CABANE OSTREICOLE & d'un auvent	
A-			
B-			
C-			

COTES ET DIMENSIONS SONT DONNEES A TITRE INDICATIF, LES SECTIONS ET DIEMNSIONNEMENTS DES OUVRAGES SONT A LA CHARGE DES ENTREPRISES

DPC

PLAN DE SITUATION ENVIRONNEMENTAL

1914P

Ech.1/5000

LOCALISATION – IMPLANTATION

Le terrain se situe à Bourcefranc, dans une zone à vocation agricole extensive (conchylicole) non remarquable.

La parcelle est grande (plus d'un hA), en limite de voie.

Elle est bâtie par un ensemble de bâtiment ostréicoles en limite des plus hautes eaux. ainsi que par une vaste cabane séparée, en limite de voie publique. celle-ci est adjacente a des bassins construits sur les ruine d'une ancienne cabane victime d'u incendie il y a plusieurs années.

les sols sont aménagés et entretenus pour la circulation des véhicules liés à l'exploitation, notons la présence de gros poids lourds

Le terrain est plat recouvert de claires, un chemin périphérique le ceint, lui même bordée d'une haie éparse. Au nord nord-Est , la route principale reliant l'île d'Oléron au continent fait sa limite.

PROGRAMME

Améliorer la qualité, le contrôle et l'efficacité énergétique des conditions d'accueil des huîtres, sur 4 bassins contigus par la création d'un bâtiment fermé les englobant.

Réaliser un auvent pour les zones de fret.

PROBLEMATIQUE

Réaliser une isolation thermique des parties aériennes pour limiter les déperditions de frigories.
Abriter les denrées et personnels lors des chargements / déchargements.

PARTI

Dissocier les parties isolantes des parties directement soumises au rayonnement solaire.

S'appuyer sur le dessin du bâtiment contigu (forme / hauteur / matériau).

pour le Auvent: libérer au maximum la zone fret susceptible d'accueillir des poids lourds avec rayon de braquage important.

PROJET :

Construire un bâtiment fermé isolé, en s'appuyant sur l'architecture d'un bâtiment contigu. tôle acier blanc couverture et élévation, bois pour les élévation donnant sur l'espace public, le pan de toiture, orienté sud-sud-est sera couvert par un capteur modulaire photovoltaïque intégré au plan de couverture (250M² maximum).

Le auvent portera sur un demi portique de grande portée, allégé par des percements circulaires,



Nicolas VANDON

Architecte D.P.L.G.

40, rue Le Terme 17320 - Marennes

www.architectes.org/nicolas.vandon

05.46.36.01.01

nicolas.vandon@laposte.net

indice - date - modifications

O- 1/08/18

A- CREATION D'UNE CABANE OSTREICOLE

B- & d'un auvent

C-

Huîtres Roumegous maître de l'ouvrage

COTES ET DIMENSIONS SONT DONNEES A TITRE INDICATIF, LES SECTIONS ET DIMENSIONNEMENTS DES OUVRAGES SONT A LA CHARGE DES ENTREPRISES

Ech. 1/200

DPC

PC4/6/8 - Notice Architecturale
Croquis insertion dans le site

1914P



Nicolas VANDON

Architecte D.P.L.G.

V's d'inscription à l'ordre des Architectes : national 07662 / régional : 010302

Maison Richelieu

40, rue Le Terme 17320 - Marennes

www.architectes.org/nicolas.vandon

05.46.36.01.01

nicolas.vandon@laposte.net

indice - date - modifications Huîtres Roumegeous maître de l'ouvrage

O- 1/08/18 CREATION D'UNE CABANE OSTREICOLE
A- & d'un auvent
B-
C-

COTES ET DIMENSIONS SONT DONNEES A TITRE INDICATIF, LES SECTIONS ET DIEMNSIONNEMENTS DES OUVRAGES SONT A LA CHARGE DES ENTREPRISES

DPC

PC / 8 - photographies

1914P

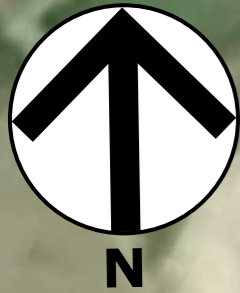
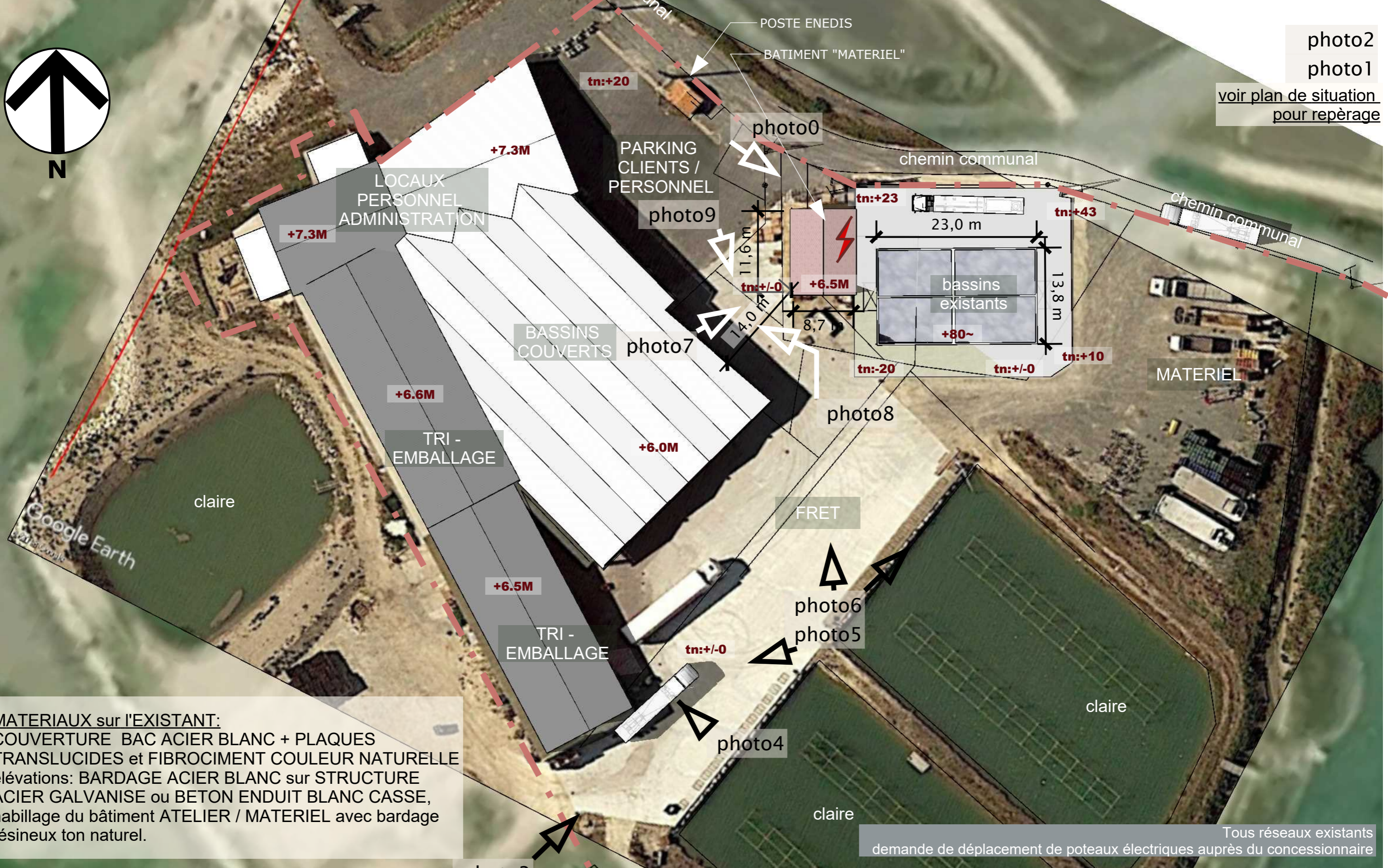


photo2
photo1

voir plan de situation
pour repérage



MATERIAUX sur l'EXISTANT:
 COUVERTURE BAC ACIER BLANC + PLAQUES
 TRANSLUCIDES et FIBROCIMENT COULEUR NATURELLE
 élévations: BARDAGE ACIER BLANC sur STRUCTURE
 ACIER GALVANISE ou BETON ENDUIT BLANC CASSE,
 habillage du bâtiment ATELIER / MATERIEL avec bardage
 résineux ton naturel.

Tous réseaux existants
 demande de déplacement de poteaux électriques auprès du concessionnaire

Nicolas VANDON

Architecte D.P.L.G.

40, rue Le Terme 17320 - Marennes

Www.architectes.org/nicolas.vandon

05.46.36.01.01

nicolas.vandon@laposte.net

indice - date - modifications
 O- 1/08/18 CREATION D'UNE CABANE OSTREICOLE
 & d'un auvent
 A-
 B-
 C-

COTES ET DIMENSIONS SONT DONNEES A TITRE INDICATIF, LES SECTIONS ET DIMENSIONNEMENTS DES OUVRAGES SONT A LA CHARGE DES ENTREPRISES

Ech. - 1/500

DPC

PC2/5 - PLAN MASSE - toiture - PROJET

1914P



MATERIAUX PROJET:
 COUVERTURE BAC ACIER BLANC + PLAQUES TRANSLUCIDES
 BARDAGE ACIER BLANC sur STRUCTURE ACIER GALVANISE
 SOUBASSEMENTS BETON CELLULAIRE EPAIS ENDUIT BLANC CASSE
 (+ LISSES ANTICHOCS ACIER GALVA intérieures)
 ISOLATION HAUTE intérieure SUR PLAFOND SUSPENDU HYDRO
 habillage pignon Nord (côté route) avec bardage DOUGLAS ajouré et lettrage galvanisé

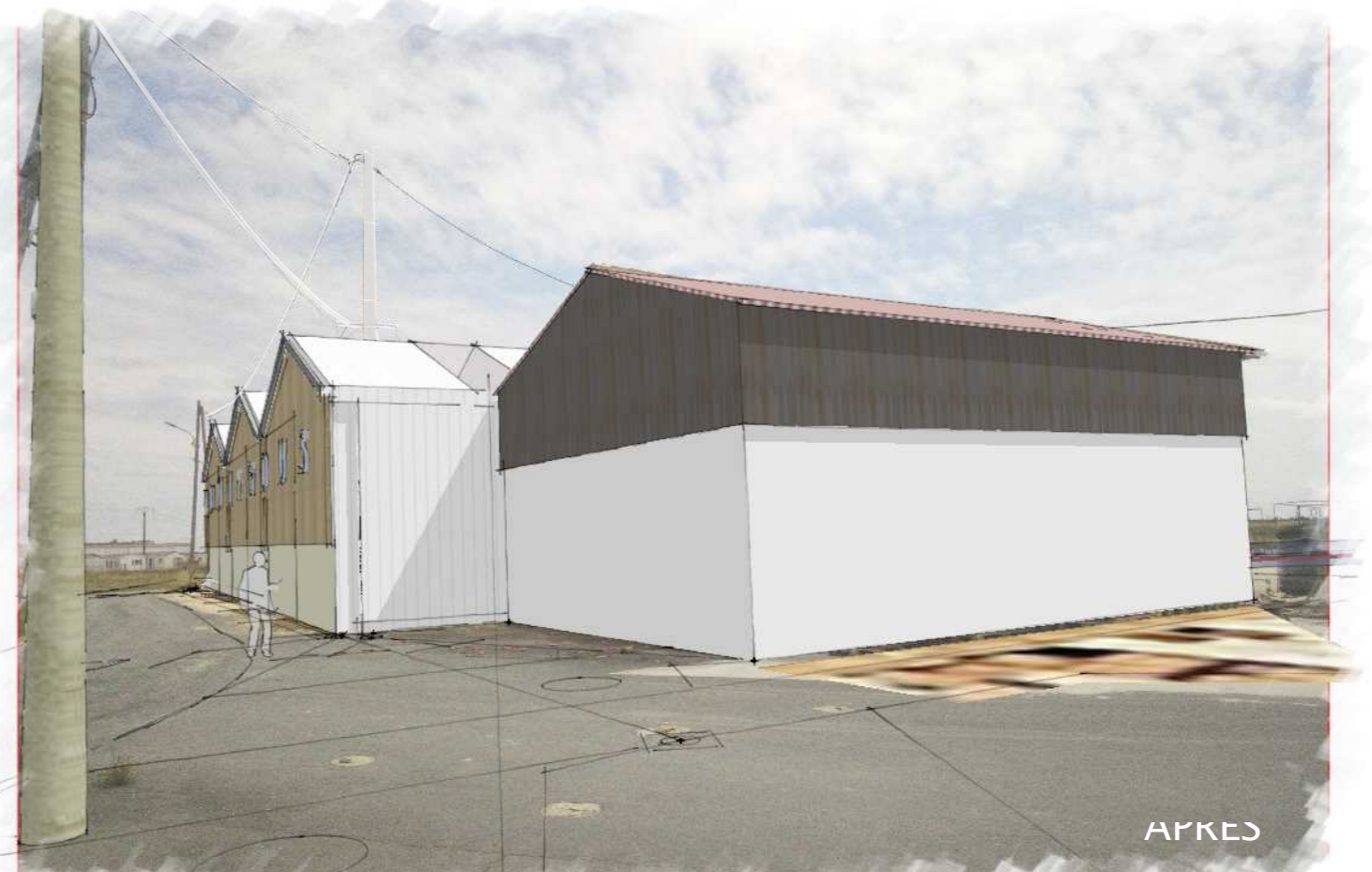
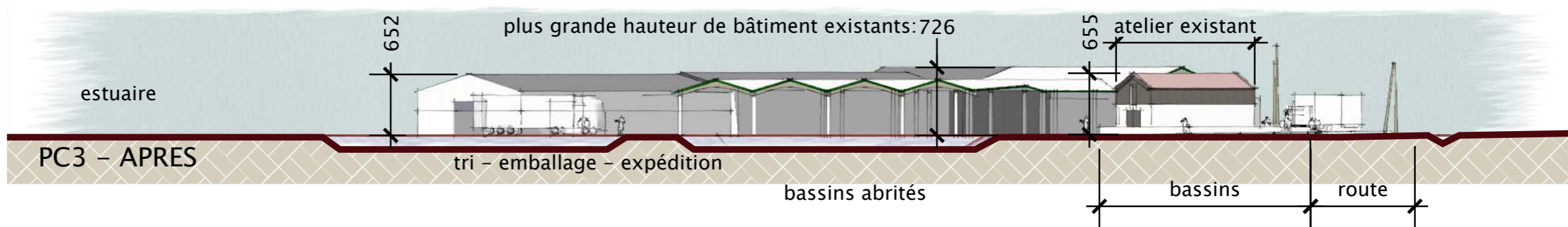
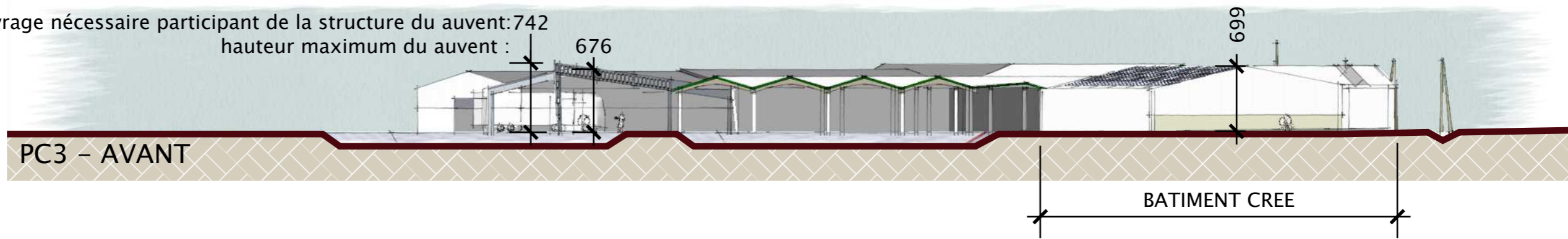


Nicolas VANDON
 Architecte D.P.L.G.
 40, rue Le Terme 17320 - Marennes
 www.architectes.org/nicolas.vandon
 05.46.36.01.01
 nicolas.vandon@laposte.net

indice	date	modifications	Huîtres Roumeqous maître de l'ouvrage
O-	1/08/18	CREATION D'UNE CABANE OSTREICOLE & d'un auvent	
A-			
B-			
C-			

COTES ET DIMENSIONS SONT DONNEES A TITRE INDICATIF, LES SECTIONS ET DIMENSIONNEMENTS DES OUVRAGES SONT A LA CHARGE DES ENTREPRISES
 Ech. - 1/500

hauteur ponctuelle d'un ouvrage nécessaire participant de la structure du auvent: 742
 hauteur maximum du auvent : 676



Nicolas VANDON

Architecte D.P.L.G.

1/3 d'inscription à l'ordre des Architectes : national 07662 / régional : 001002

Maison Richelieu

40, rue Le Terme 17320 - Marennes

www.architectes.org/nicolas.vandon

05.46.36.01.01

nicolas.vandon@laposte.net

indice	date	modifications	Huîtres Roumeqous maître de l'ouvrage
O-	1/08/18	CREATION D'UNE CABANE OSTREICOLE & d'un auvent	
A-			
B-			
C-			

COTES ET DIMENSIONS SONT DONNEES A TITRE INDICATIF, LES SECTIONS ET DIMENSIONNEMENTS DES OUVRAGES SONT A LA CHARGE DES ENTREPRISES

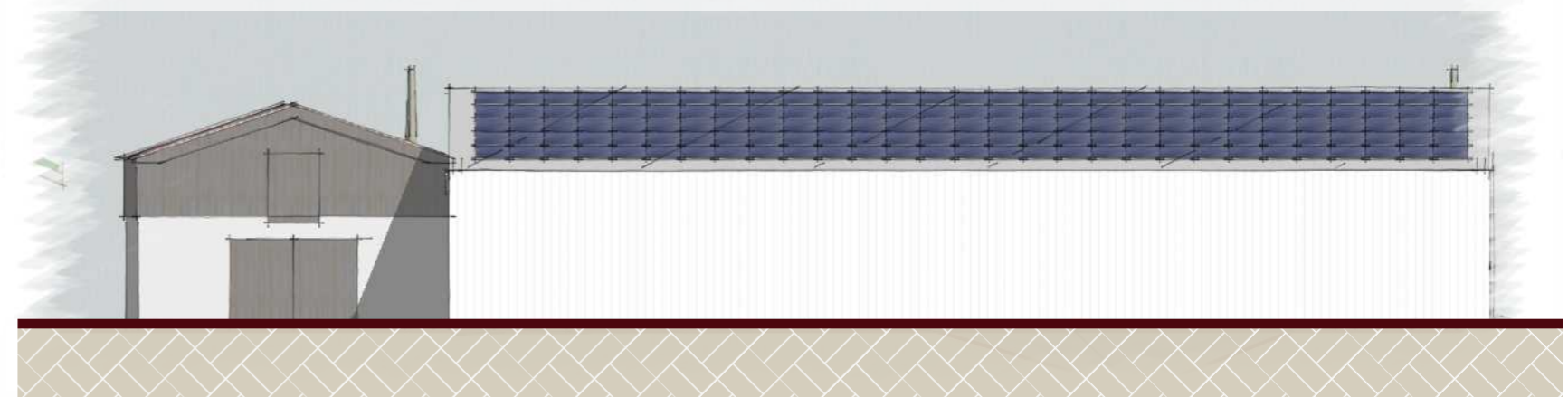
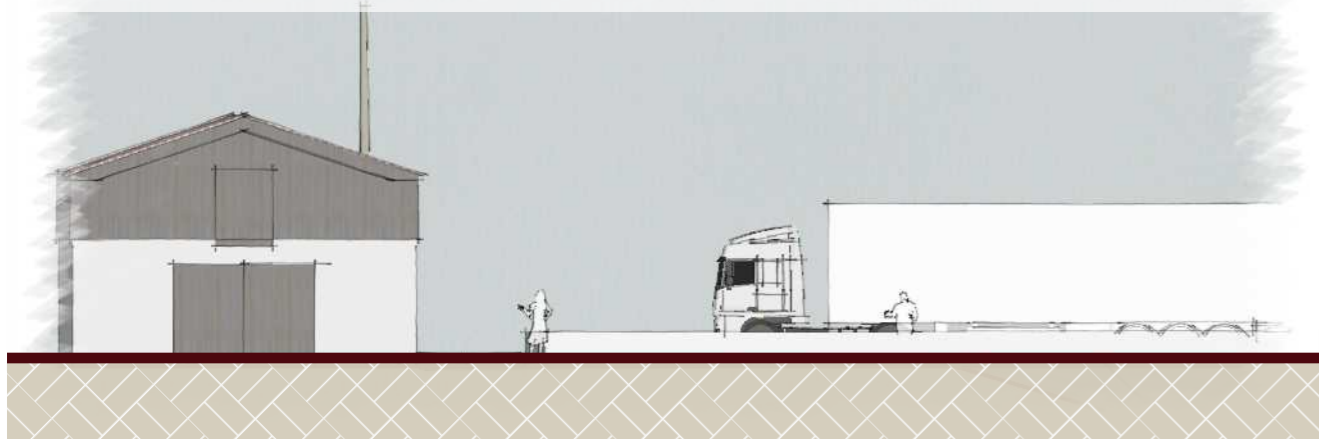
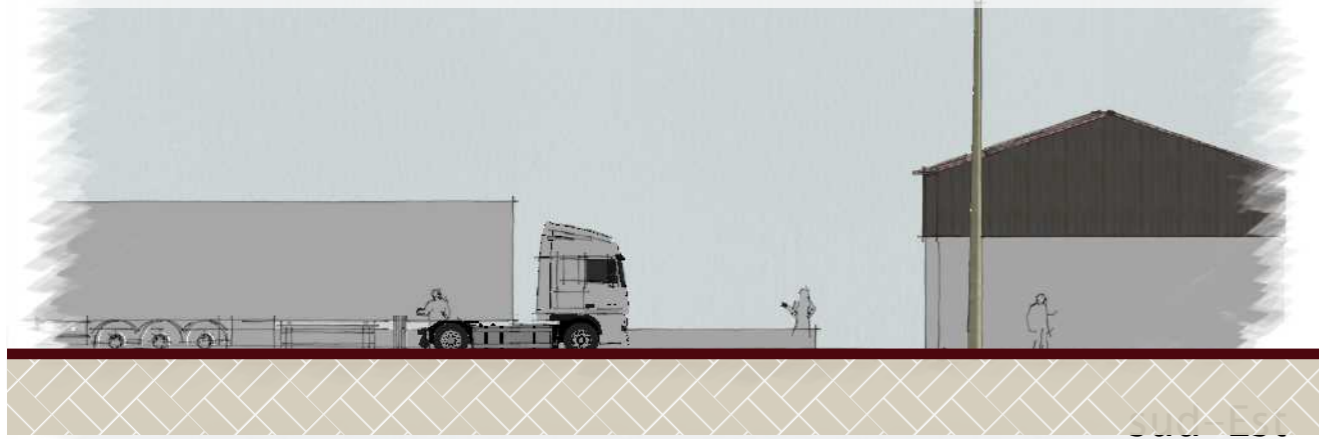
Ech. 1/500

DPC

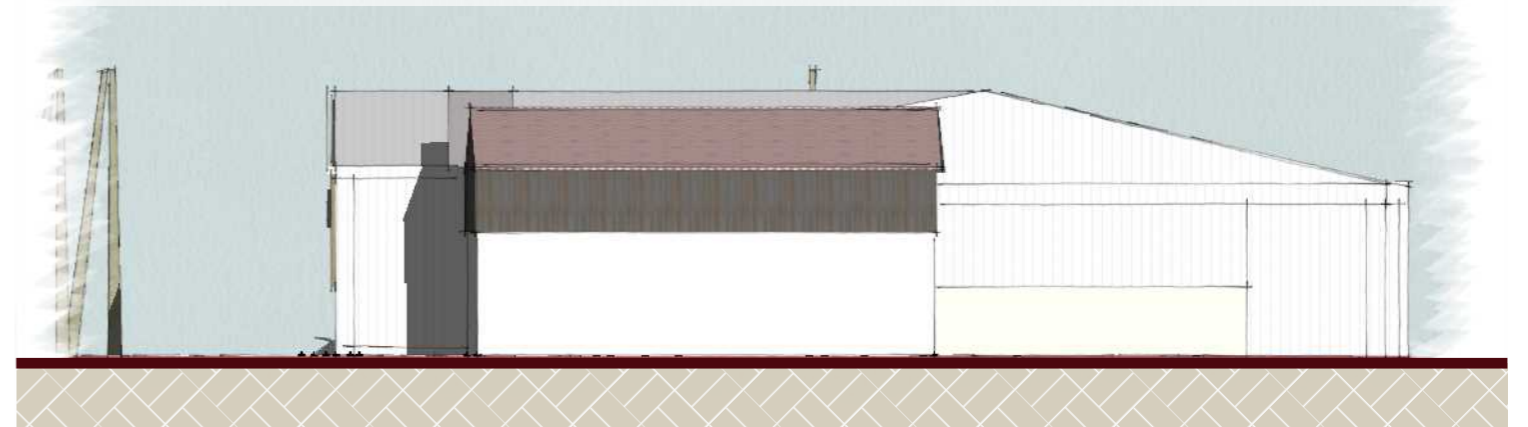
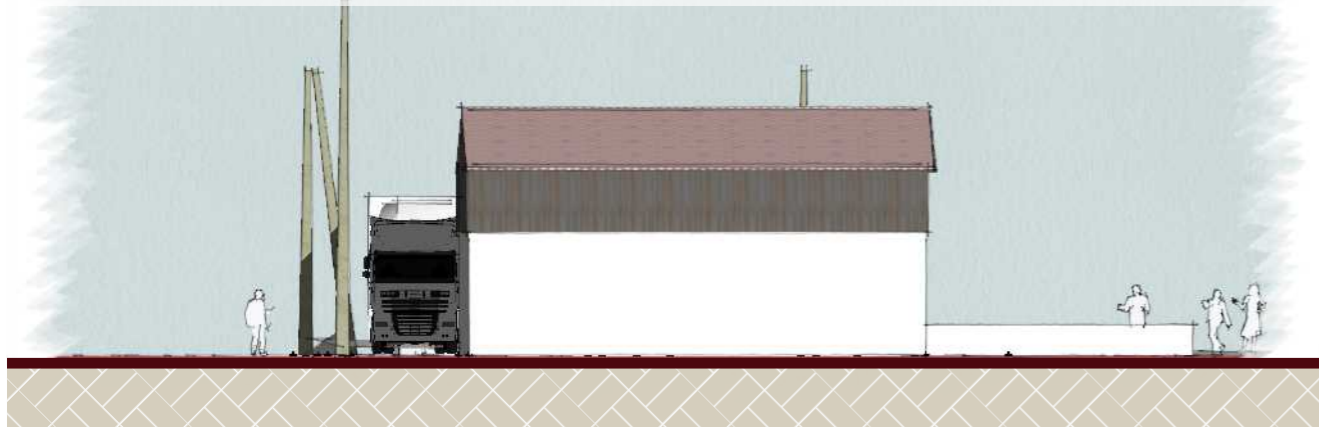
PC3/1 - Coupe & Croquis insertion dans le site

1914P

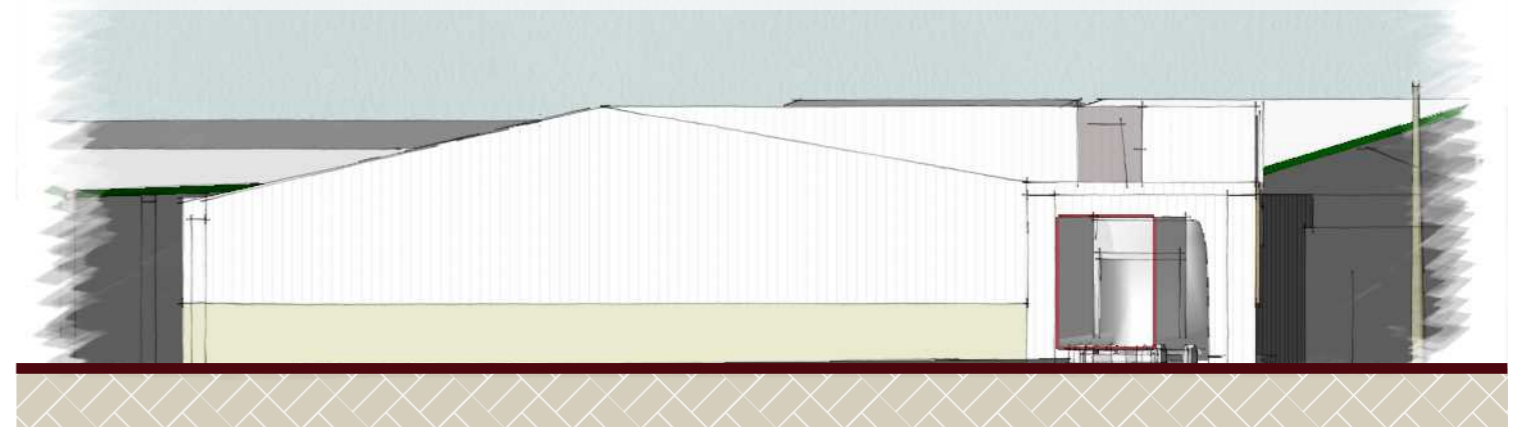
nord-Ouest



sud-ouest



sud-ouest



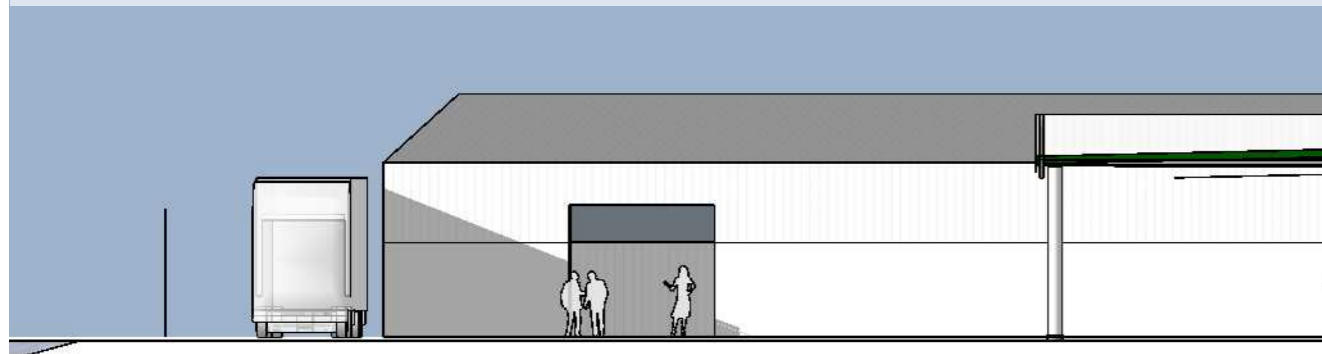
EXISTANT

PROJET

Ech. - 1/200

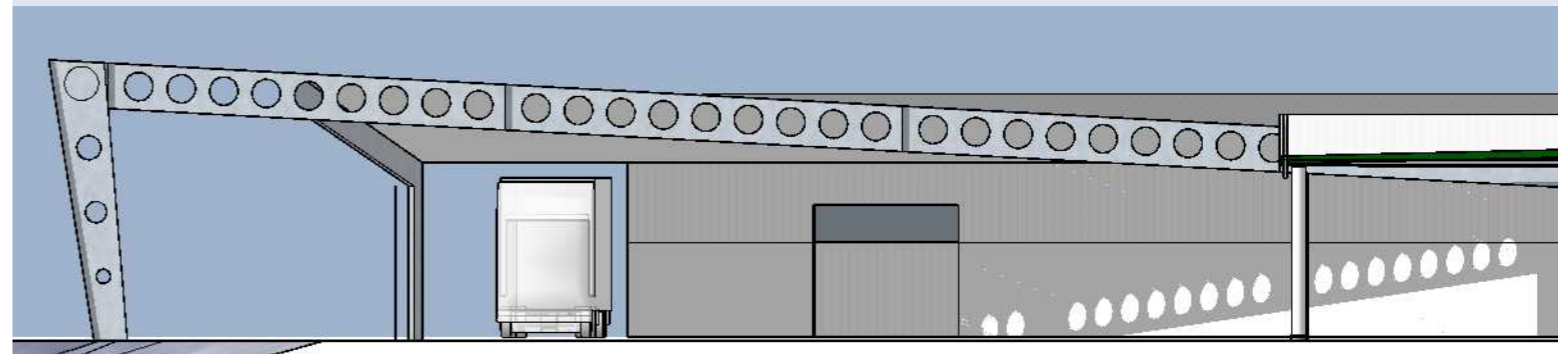
PC5 - FACADES BATIMENT

existant

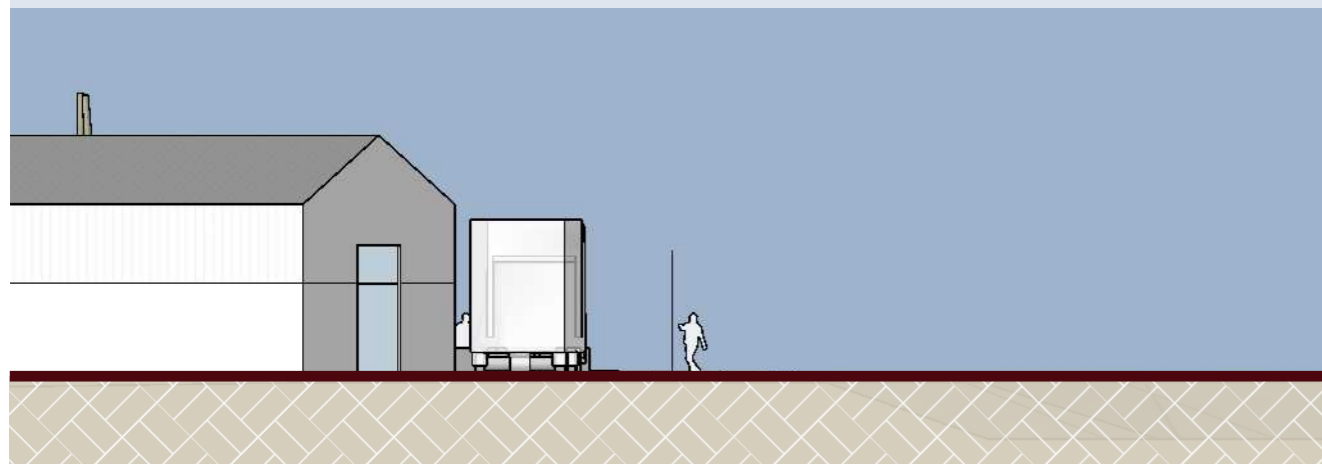


NORD

PROJET



existant

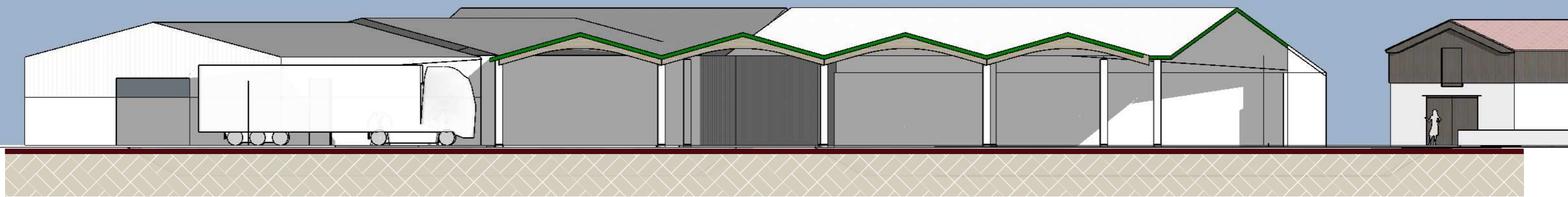


SUD

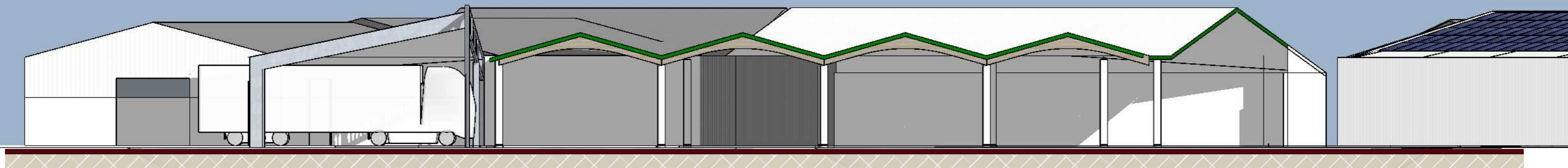
PROJET

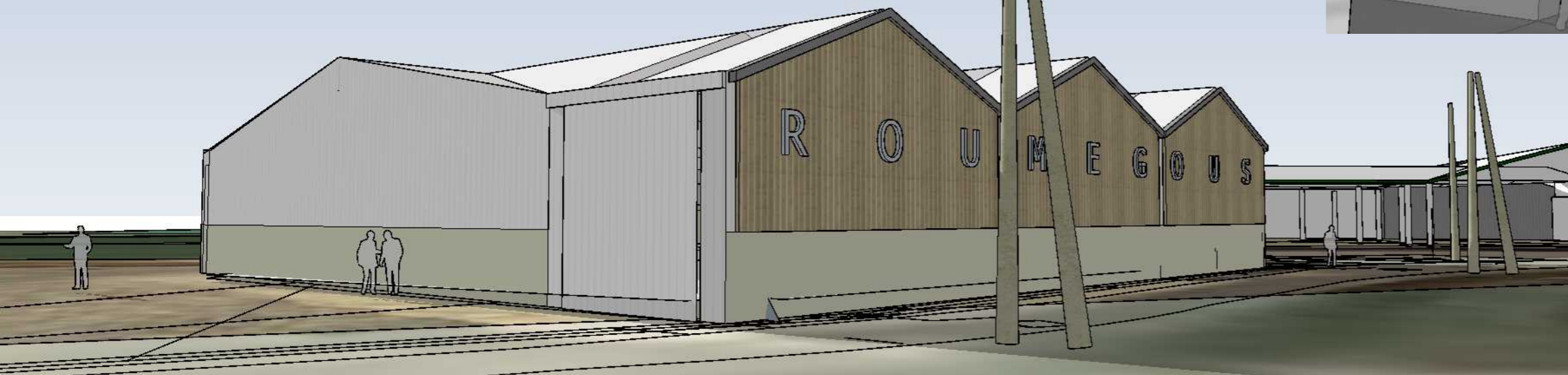
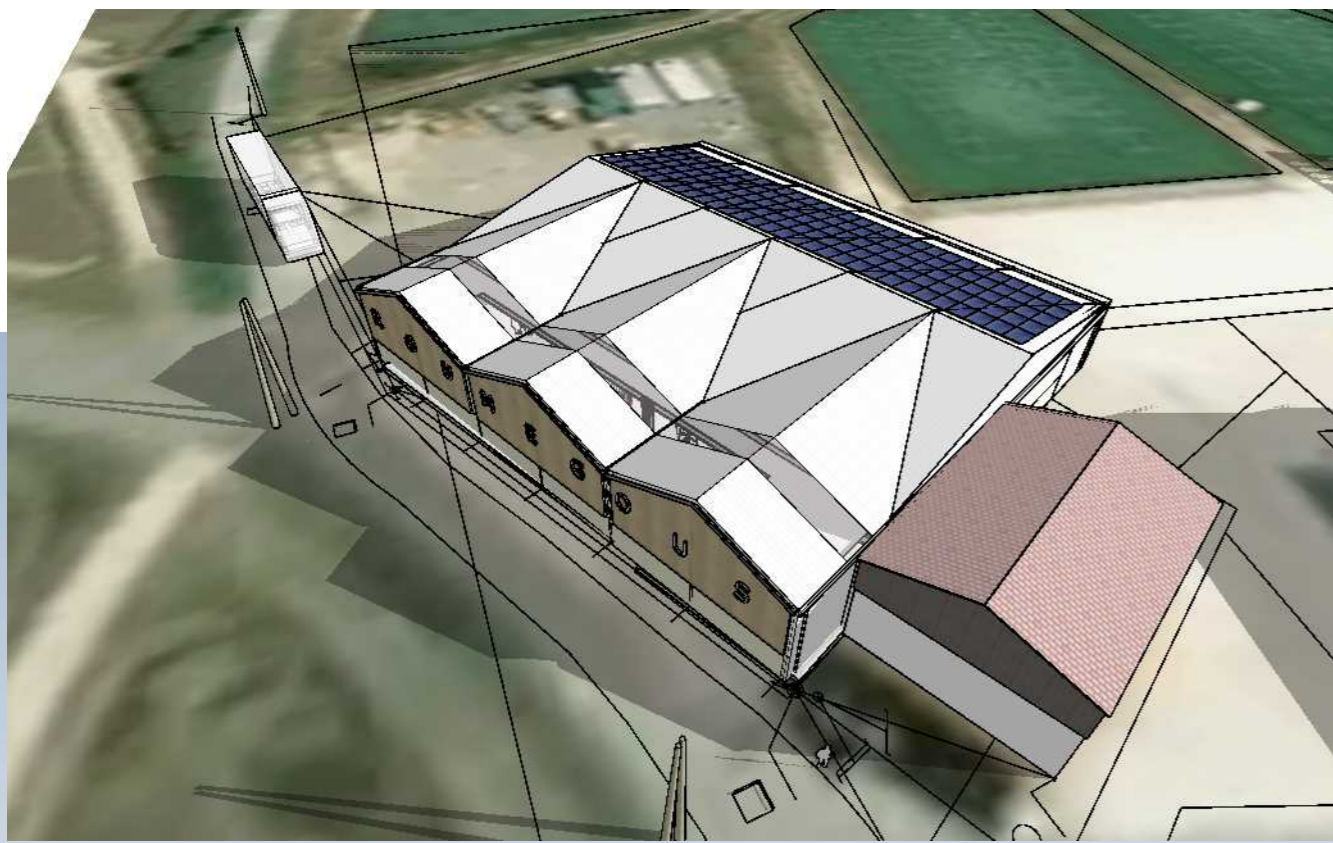


EST - existant

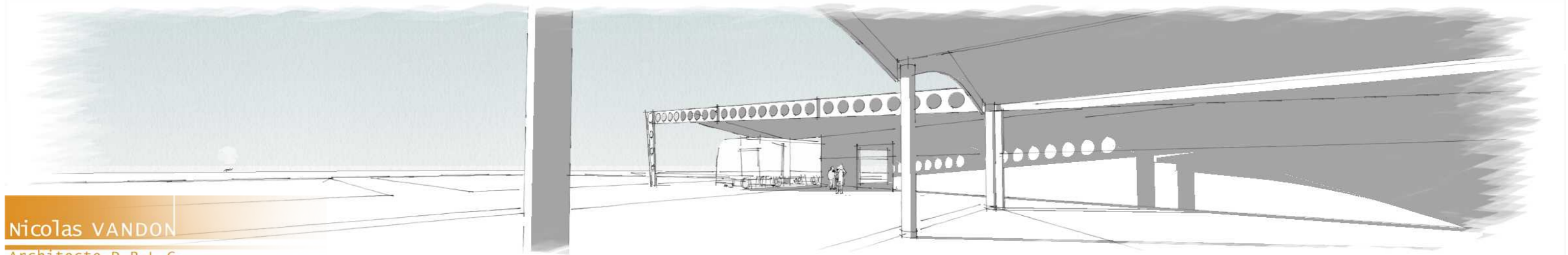


EST - PROJET





COUVERTURE BAC ACIER BLANC +
 PLAQUES TRANSLUCIDES
 BARDAGE ACIER BLANC sur STRUCTURE
 ACIER GALVANISE
 SOUBASSEMENTS BETON CELLULAIRE
 EPAIS ENDUIT BLANC CASSE + LISSES
 ANTICHOCS ACIER GALVA
 ISOLATION HAUTE SUR PLAFOND
 SUSPENDU HYDRO
 habillage pignon Nord (côté route) avec
 bardage DOUGLAS ajouré et lettrage galvanisé



Nicolas VANDON

Architecte D.P.L.G.

Titulaire de l'inscription à l'Ordre des Architectes : national 07662 / régional : 601002

Maison Richelieu

40, rue Le Terme 17320 - Marennes
 www.architectes.org/nicolas.vandon

05.46.36.01.01

nicolas.vandon@laposte.net

indice - date - modifications Huîtres Roumegous maître de l'ouvrage

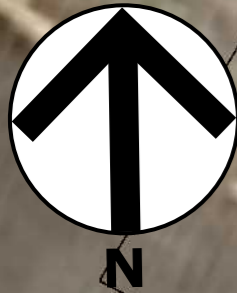
O- 1/08/18 CREATION D'UNE CABANE OSTREICOLE
 & d'un auvent
 A-
 B-
 C-

COTES ET DIMENSIONS SONT DONNEES A TITRE INDICATIF, LES SECTIONS ET DIMENSIONNEMENTS DES OUVRAGES SONT A LA CHARGE DES ENTREPRISES

DPC

PERSPECTIVES

1914P



porte coulissante + balai caoutchouc toute hauteur derrière porte coulissante

chemin communal

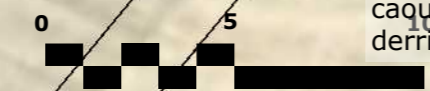
BATIMENT "MATERIEL" /ATELIER
0,8 m

porte coulissante + balai caoutchouc toute hauteur derrière porte coulissante

porte coulissante + balai caoutchouc toute hauteur derrière porte coulissante

claire

- LEGENDE :
- ZONE DE ROULAGE
 - ZONE DE TRAVAIL
 - ZONE EMPRISE PONT
 - ZONE TECHNIQUE



Nicolas VANDON

Architecte D.P.L.G.

40, rue Le Terme 17320 - Marennes

www.architectes.org/nicolas.vandon

05.46.36.01.01

nicolas.vandon@laposte.net

indice - date - modifications Huîtres Roumegeous maître de l'ouvrage

O- 1/08/18 CREATION D'UNE CABANE OSTREICOLE & d'un auvent

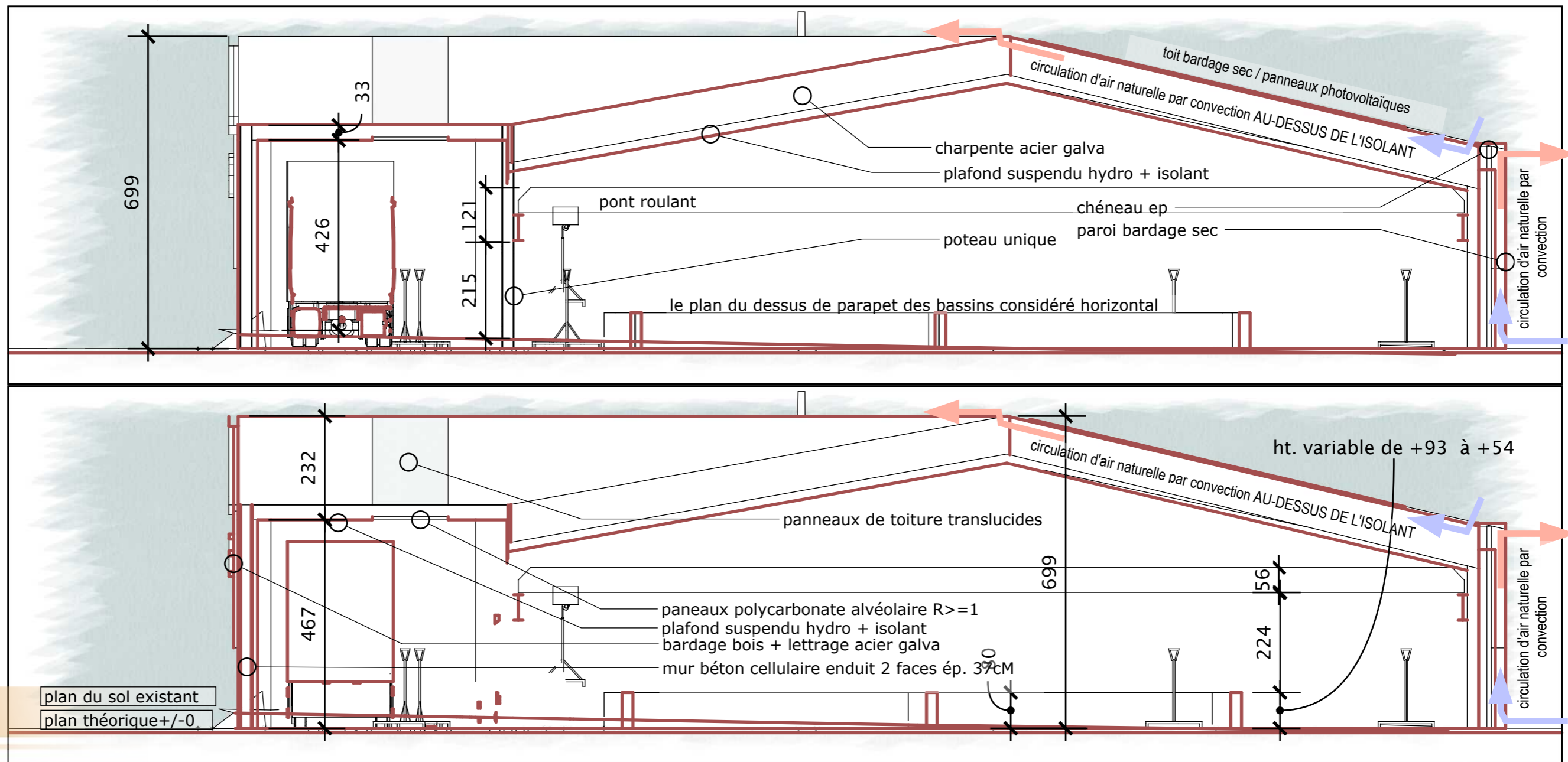
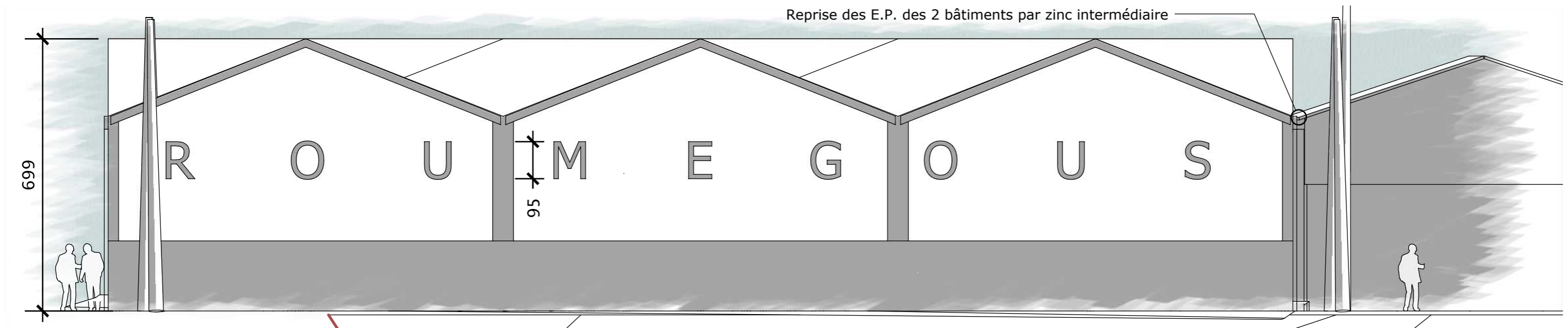
COTES ET DIMENSIONS SONT DONNEES A TITRE INDICATIF, LES SECTIONS ET DIMENSIONNEMENTS DES OUVRAGES SONT A LA CHARGE DES ENTREPRISES

Ech. - 1/200

DPC

PC2/5 - PLAN MASSE - toiture - PROJET

1914P



Nicolas VANDON

Architecte D.P.L.G.

1% d'inscription à l'ordre des Architectes : national 07662 / régional : 000002

Maison Richelieu

40, rue Le Terme 17320 - Marennes
 www.architectes.org/nicolas.vandon

05.46.36.01.01

nicolas.vandon@laposte.net

indice	date	modifications	Huîtres Roumeqous maître de l'ouvrage
O-	1/08/18	CREATION D'UNE CABANE OSTREICOLE & d'un auvent	
A-			
B-			
C-			

COTES ET DIMENSIONS SONT DONNEES A TITRE INDICATIF, LES SECTIONS ET DIEMNSIONNEMENTS DES OUVRAGES SONT A LA CHARGE DES ENTREPRISES

Ech. 1/100

DPC

COUPES- PROJET

1914P